ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 68443

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations exprimées par le syndicat CFDT santé sociaux de Moselle concernant le financement de l'accord de réduction du temps de travail des aides à domicile. En effet, indiquant que cet accord a été agréé et qu'il prévoit une augmentation de 11,43 % du taux horaire des aides à domicile, les membres de ce syndicat déplorent que son financement n'ait pas encore été engagé. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68443
Rubrique : Professions sociales
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6274